

N/Réf.- 2.078.1
FV

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, le jeudi 7 avril 2022 à 19 heures, pour délibérer sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

1 – FINANCES

- 1/1 – Approbation des comptes de gestion 2021 – Budget principal (Ville) et budget annexe (patrimoine locatif)
- 1/2 – Compte Administratif 2021 – Budget principal (Ville) et budget annexe (patrimoine locatif)
- 1/3 – Affectation des résultats 2021 – Budget principal (Ville) et budget annexe (patrimoine locatif)
- 1/4 – Budget Primitif 2022 – Budget principal (Ville) et budget annexe (patrimoine locatif)
- 1/5 – Taux de la fiscalité directe locale 2022
- 1/6 – Création d'un groupement de commandes entre la Ville et le C.C.A.S. pour le renouvellement des marchés publics d'assurances

3 – URBANISME – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 3/1 – Schéma Directeur des Infrastructures de Transports - Avis de la Ville de Mons en Barœul dans le cadre de la concertation préalable – Ligne de BHNS

5 – PERSONNEL

- 5/1 – Convention d'adhésion au dispositif de signalement des atteintes à l'intégrité physique, des actes de violence, de harcèlement, de discrimination, d'agissements sexistes, de menaces ou tout autre acte d'intimidation du CDG59
- 5/2 – Création d'un Comité Social Territorial et d'une Formation spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail commun entre la commune et le C.C.A.S. – Détermination de leur composition – Décision sur le maintien du paritarisme et sur le recueil de l'avis des représentants de la collectivité au sein de ces instances
- 5/3 – Adoption de la charte de mise en œuvre du télétravail

Hôtel de Ville

27 avenue Robert Schuman

CS70370

59370 Mons en Barœul

☎ 03 20 61 78 90

✉ mairie@ville-mons-en-baroeul.fr

- 5/4 – Mise à jour du règlement du Compte Epargne Temps
5/5 – « Le Lien » – Maison des projets urbains – Création d'un emploi non permanent d'animation
5/6 – Modification du tableau des effectifs municipaux au 1^{er} avril 2022

7 – ECOLE/ENFANCE

- 7/1 – Dénomination du nouveau restaurant scolaire de l'école La Paix – Restaurant scolaire Louise de Bettignies

8 – SPORTS – JEUNESSE – VIE ASSOCIATIVE

- 8/1 – Attribution des subventions annuelles aux associations culturelles, éducatives et caritatives 2022
8/2 – Attribution des subventions annuelles aux associations sportives 2022

9 – MUSIQUE – CULTURE

- 9/1 – Projet autour de la littérature de jeunesse à destination des familles des QPV – Demande de subvention DRAC Hauts-de-France
9/2 – Attribution des subventions annuelles dans le cadre de projets ou équipements culturels
9/3 – Convention de partenariat entre la Ville de Mons en Barœul et l'association Lille3000 pour l'organisation d'Utopia – Autorisation de signature

12 – ACTION SOCIALE

- 12/1 – Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « Secours Populaire Français »

15 – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL - DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE LA DELIBERATION N° 7 EN DATE DU 28 MAI 2020 DONNANT DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE AU TITRE DES ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

QUESTIONS DIVERSES

Je vous prie d'agréer, cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.



Rudy ELEGEST
Maire de Mons en Barœul
Conseiller au bureau
de la Métropole Européenne de Lille